



## Creststreet Dividend & Income Fund

### Rapport annuel 2010

#### Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010

LE PRÉSENT RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS CONTIENT DES FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE ET FAIT PARTIE DU RAPPORT ANNUEL DE CRESTSTREET DIVIDEND & INCOME FUND (LE « FONDS »).

LES ACTIONNAIRES PEUVENT OBTENIR SANS FRAIS UN EXEMPLAIRE DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES OU ANNUELS EN TÉLÉPHONANT AU 1-866-864-6330, EN ÉCRIVANT À FONDS COMMUNS CRESTSTREET LIMITÉE, 70, AVENUE UNIVERSITY, BUREAU 1450, TORONTO (ONTARIO) M5J 2M4 OU EN CONSULTANT LE SITE WEB DE LA SOCIÉTÉ À [WWW.CRESTSTREET.COM](http://WWW.CRESTSTREET.COM). LES ACTIONNAIRES PEUVENT ÉGALEMENT COMMUNIQUER AVEC CRESTSTREET EN UTILISANT L'UNE DES MÉTHODES SUSMENTIONNÉES POUR OBTENIR UN EXEMPLAIRE DES POLITIQUES DU FONDS EN MATIÈRE DE VOTE PAR PROCURATION, DES DOCUMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU VOTE PAR PROCURATION OU DES DOCUMENTS D'INFORMATION TRIMESTRIELLE SUR LE PORTEFEUILLE.

### Résultats d'exploitation

#### Rendement des placements

Le 22 juin 2010, suite à l'approbation des actionnaires, le Creststreet Managed Equity Index Fund a été renommé Creststreet Dividend & Income Fund. Au cours de la première moitié de 2010, le Fonds a reculé de 7,5 %, alors que l'indice composé S&P/TSX et l'indice S&P Global 1200 ont essuyé des pertes respectives de 3,8 % et 9,9 % (en dollars canadiens). Conformément à sa politique de placement, le Fonds a maintenu une exposition générale aux marchés boursiers canadiens et internationaux tout au long de l'exercice. L'importante position du Fonds dans l'indice S&P/TSX 60 comprenait une forte proportion de titres des secteurs de l'énergie et des services financiers. Le Fonds est resté diversifié grâce à des positions dans des fonds indiciels constitués d'un large éventail d'actions de sociétés d'Europe, d'Australasie et d'Extrême-Orient. Ces placements sont couverts par rapport au dollar canadien afin d'éliminer le risque de change. Le Fonds a pris la décision de ne détenir aucun placement en titres de participation autres que les parts de fonds indiciels.

Le 22 juin 2010, les objectifs de placement du Fonds et les frais prélevés par celui-ci ont été modifiés suite à l'approbation des actionnaires. Le Fonds investit maintenant dans un portefeuille diversifié de titres de participation et de titres à revenu fixe d'émetteurs principalement canadiens, et comprend une participation aux fiducies de revenu, dont une ou bon nombre de fiducies de revenu commerciales, de débentures convertibles de fiducies, de fiducies de pétrole et gaz et de fiducies de placement immobilier. Au cours du deuxième semestre de 2010, le Fonds a progressé de 8,3 %, ce qui a porté son rendement annuel à 0,2 %. Pendant cette même période, l'indice obligataire universel global DEX et l'indice des fiducies de revenu S&P/TSX ont enregistré des gains respectifs de 2,4 % et 17,8 %. L'indice sur mesure du Fonds, composé des deux indices susmentionnés dans des proportions de 50 % chacun, a dégagé un rendement de 10,1 %. La sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence sur mesure est attribuable à sa position sous-pondérée dans le secteur du pétrole et gaz pendant la majeure partie du deuxième semestre.

Le Fonds a commencé à verser des distributions mensuelles à partir de juillet 2010, qui ont cumulé un total de 0,204 \$ par action.

## Revenus et charges

Conformément aux modifications apportées aux objectifs de placement, le Fonds peut désormais investir dans des titres porteurs de dividendes, ce qui explique l'augmentation du revenu de dividendes, qui est passé de 54 262 \$ en 2009 à 88 586 \$ en 2010.

Les frais de gestion et de service sont calculés en fonction de la valeur liquidative du Fonds. L'accroissement de l'actif total du Fonds et l'augmentation des frais de gestion, qui sont passés de 0,5 % à 1,25 % le 22 juin 2010, ont entraîné la hausse des frais de gestion qui, cumulant 12 891 \$ en 2009, s'établissaient à 23 541 \$ en 2010. L'augmentation de l'actif total du Fonds a également occasionné un accroissement des frais de service, qui sont passés de 12 166 \$ en 2009 à 18 219 \$ en 2010. Les autres charges engagées par le Fonds l'ont été dans le cours normal des activités et se sont élevées à 124 265 \$ en 2010, contre 68 824 \$ en 2009. Cette augmentation est principalement attribuable aux charges d'exploitation et aux frais juridiques occasionnés par la restructuration du Fonds.

## Objectifs et stratégies de placement

Lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 22 juin 2010, ceux-ci ont approuvé les modifications proposées aux objectifs de placement du Creststreet Managed Equity Index Fund, qui vise à investir dans des titres porteurs de dividendes et de revenu, ainsi que des changements aux frais imputés au Fonds par le gestionnaire. Conformément à ce nouvel objectif de placement, le Creststreet Managed Equity Index Fund a été renommé Creststreet Dividend & Income Fund.

L'objectif du Fonds consiste à dégager des rendements élevés et uniformes par l'entremise d'un revenu d'intérêt, de dividendes et de gains en capital, tout en privilégiant la préservation du capital. Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe d'émetteurs principalement canadiens, et comprend une participation aux fiducies de revenu, dont une ou bon nombre de fiducies de revenu commerciales, de débentures convertibles de fiducies, de fiducies de pétrole et gaz et de fiducies de placement immobilier. Le Fonds peut également investir dans des titres étrangers jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative.

Le Fonds a recours à une approche axée sur la valeur en mettant l'accent sur la valeur à long terme. Cette approche nécessite des évaluations directes et des analyses détaillées de la direction des entreprises, de leur secteur d'exploitation, des forces et faiblesses de leurs activités et de leurs actifs ainsi que des risques encourus par celles-ci. Une plus grande importance est accordée aux critères d'évaluation applicables tant aux sociétés qu'aux fiducies, comme le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »), les ratios de flux de trésorerie, la valeur liquidative et d'autres mesures particulières à un secteur donné. De plus, des facteurs relatifs aux titres de participation seront également pris en compte, notamment le rendement de l'investissement et les cotes de stabilité. L'évaluation de la situation de l'entreprise ou de la fiducie dans son secteur, la solidité du bilan, le potentiel de croissance ainsi que la capacité à réussir des acquisitions et à obtenir des capitaux figurent aussi parmi les facteurs clés.

## Risque

La valeur d'un fonds commun de placement peut varier quotidiennement en fonction de celle des titres de sociétés qui composent son portefeuille, ceux-ci étant soumis à l'influence d'une variété de facteurs, notamment, sans toutefois s'y restreindre, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique et les nouvelles sur les marchés financiers et les sociétés en question. Une analyse plus détaillée des risques auxquels le Fonds est exposé est présentée dans le prospectus du Fonds et dans les notes afférentes aux états financiers annuels de 2010.

## Rendement passé

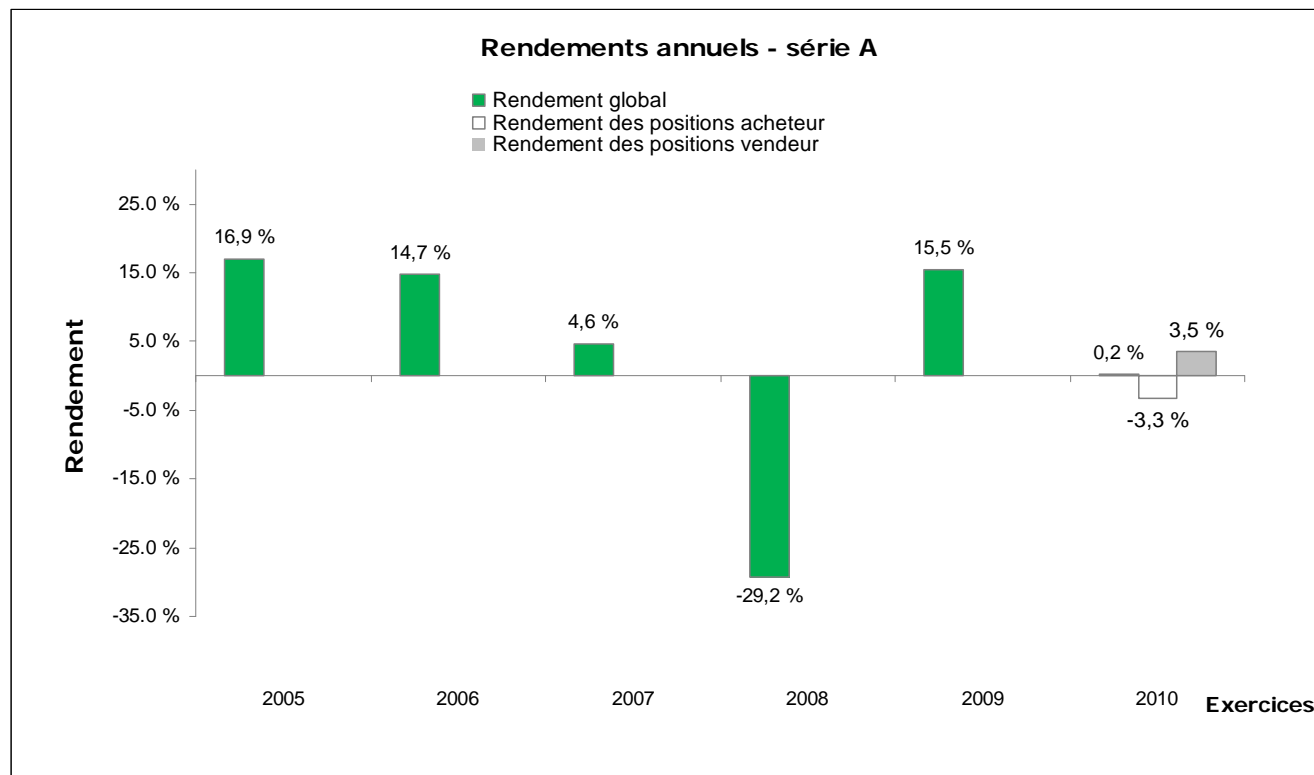
Le rendement passé du Fonds est présenté dans les graphiques à barres de rendements annuels ci-après. Il est important de noter que ces renseignements ne tiennent pas compte des frais d'achat et de rachat, des frais de distribution ni d'autres frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les renseignements présentés sur le rendement passé du Fonds supposent également que toutes les distributions ont été réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Les données sur le rendement du Fonds présentées ci-après tiennent compte

des frais et des charges. En dernier lieu, il importe de noter que le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur.

### Rendements annuels

Le graphique à barres ci-dessous illustre le rendement annuel du Fonds pour les six derniers exercices. Exprimés en pourcentage, les résultats présentés démontrent les changements, à la hausse comme à la baisse, du rendement d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque exercice.

Au 31 décembre 2010, ce Fonds comptait deux séries d'actions. La série A a été créée le 30 décembre 2004 et les données afférentes à son rendement sont présentées ci-dessous. Les données sur le rendement de la série F ne sont pas présentées puisqu'elle a été lancée le 22 octobre 2010 et a moins d'un exercice complet d'existence.



Remarque :

Le rendement des positions vendeur s'appuie sur le rendement brut des positions vendeur, tandis que le rendement des positions acheteur et le rendement global des actions de série A tiennent compte des frais et des charges.

### Indices et rendement du Fonds

Le tableau ci-dessous présente le rendement global annuel composé historique des actions de série A du Fonds pour les périodes indiquées, ainsi que celui de l'indice composé S&P/TSX et de l'indice S&P Global 1200.

	Creststreet Dividend & Income Fund	Indice composé S&P/TSX	Indice S&P Global 1200 (en \$ US)	Indice S&P Global 1200 (en \$ CA)
1 an	0,2 %	14,4 %	9,2 %	3,7 %
3 ans	-6,4 %	-0,9 %	-6,8 %	-6,7 %
5 ans	-0,3 %	35,9 %	6,5 %	-19,0 %
Depuis la création	2,3 %	6,4 %	1,8 %	-1,3 %

Le Fonds a progressé de 8,3 % au cours du deuxième semestre de 2010. En revanche, il a reculé de 7,5 % pendant la première moitié de l'année. Son rendement total se chiffrait à 0,2 % pour l'exercice.

Au cours de la première moitié de 2010, l'indice composé S&P/TSX et l'indice S&P Global 1200 ont essuyé des pertes respectives de 3,8 % et 9,9 % (en dollars canadiens). Conformément à sa politique de placement, le Fonds a maintenu une exposition générale aux marchés boursiers canadiens et internationaux au cours du premier semestre.

Au cours du deuxième semestre de 2010, l'indice obligataire universel global DEX et l'indice des fiducies de revenu S&P/TSX ont enregistré des gains respectifs de 2,4 % et 17,8 %. L'indice sur mesure du Fonds, composé des deux indices susmentionnés dans des proportions de 50 % chacun, a dégagé un rendement de 10,1 %. La sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence sur mesure est attribuable à sa position sous-pondérée dans le secteur du pétrole et gaz pendant la majeure partie du deuxième semestre.

#### Données additionnelles à l'égard du rendement

Le tableau suivant présente la répartition du rendement des actions de série A pour 2010 entre chacune des périodes précédant et suivant la révision de l'indice de référence combiné.

	Série A	Indice composé S&P/TSX	Indice S&P Global 1200 (en \$ US)	Indice S&P Global 1200 (en \$ CA)	Indice de référence sur mesure*
De janvier à juin 2010	-7,5 %	-3,8 %	-11,1 %	-9,9 %	s.o.
De juin à décembre 2010	8,3 %	19,0 %	22,8 %	15,2 %	10,1 %

\* L'indice de référence sur mesure regroupe, à pondération égale, l'indice obligataire universel global DEX et l'indice des fiducies de revenu S&P/TSX.

## Faits saillants de nature financière

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements financiers clés au sujet du Fonds et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement financier du Fonds pour les cinq derniers exercices. Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels du Fonds des exercices précédents.

### Valeur liquidative par action du Fonds :

<b>SÉRIE A</b>	<b>2010</b>		<b>2009</b>		<b>2008</b>		<b>2007</b>		<b>2006</b>	
<b>Actif net, au début de l'exercice<sup>1)</sup></b>	<b>7,39</b>	<b>\$</b>	<b>6,39</b>	<b>\$</b>	<b>10,14</b>	<b>\$</b>	<b>10,26</b>	<b>\$</b>	<b>11,67</b>	<b>\$</b>
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation :</b>										
Total des revenus	0,27		0,16		0,23		0,39		0,39	
Total des charges	(0,51)		(0,26)		(0,24)		(0,24)		(0,22)	
Gain (perte) réalisé(e) sur les placements	(0,46)		–		0,06		0,11		–	
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements	0,91		1,06		(2,81)		0,20		1,26	
Coûts d'opérations	(0,03)		–		–		(0,01)		–	
<b>Total de l'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	<b>0,18</b>	<b>\$</b>	<b>0,96</b>	<b>\$</b>	<b>(2,76)</b>	<b>\$</b>	<b>0,44</b>	<b>\$</b>	<b>1,43</b>	<b>\$</b>
<b>Distributions :</b>										
Provenant des gains en capital	(0,20)		–		(1,03)		(0,56)		(2,85)	
<b>Total des distributions annuelles<sup>3)</sup></b>	<b>(0,20)</b>		<b>–</b>		<b>(1,03)</b>		<b>(0,56)</b>		<b>(2,85)</b>	
<b>Actif net, à la fin de l'exercice<sup>4)</sup></b>	<b>7,19</b>	<b>\$</b>	<b>7,39</b>	<b>\$</b>	<b>6,39</b>	<b>\$</b>	<b>10,14</b>	<b>\$</b>	<b>10,27</b>	<b>\$</b>

<b>SÉRIE F</b>	<b>2010</b>	
<b>Actif net, au début de l'exercice<sup>1)</sup></b>	<b>7,21</b>	<b>\$</b>
<b>Augmentation (diminution) découlant de l'exploitation :</b>		
Total des revenus	0,07	
Total des charges	(0,11)	
Gain (perte) réalisé(e) sur les placements	0,19	
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements	(0,04)	
Coûts d'opérations	(0,02)	
<b>Total de l'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation<sup>2)</sup></b>	<b>0,09</b>	<b>\$</b>
<b>Distributions :</b>		
Provenant des gains en capital	(0,10)	
<b>Total des distributions annuelles<sup>3)</sup></b>	<b>(0,10)</b>	
<b>Actif net, à la fin de l'exercice<sup>4)</sup></b>	<b>7,19</b>	<b>\$</b>

1) Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels du Fonds. La série A et la série F ont été créées le 30 décembre 2004 et le 22 octobre 2010, respectivement. À la création, la valeur liquidative des actions de la série A et de la série F était de 10,00 \$ et 7,2082 \$ l'action, respectivement.

2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel d'actions en circulation à la date indiquée. L'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation est calculée en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours d'une période donnée.

3) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des actions supplémentaires.

4) Ces calculs sont prescrits par les autorités en valeurs mobilières et ne sont pas réputés être un rapprochement entre l'actif net par action au début et à la fin de l'exercice.

## Ratios et données supplémentaires

SÉRIE A	2010	2009	2008	2007	2006
Actif net total (valeur liquidative selon les PCGR) (en milliers de dollars) <sup>1)</sup>	3 632	2 230	2 785	3 185	3 431
Nombre d'actions en circulation <sup>1)</sup>	505 119	301 832	436 007	314 031	334 138
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>2)</sup>	7,05 %	3,82 %	2,94 %	2,38 %	2,19 %
Ratio des coûts d'opérations <sup>3)</sup>	0,44 %	0,01 %	0,03 %	0,08 %	0,13 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	88,39 %	0,00 %	0,48 %	1,95 %	1,72 %
Valeur liquidative par action (valeur liquidative aux fins du rachat) (\$)	7,20	7,39	6,40	10,16	10,27

SÉRIE F	2010
Actif net total (valeur liquidative selon les PCGR) (en milliers de dollars) <sup>1)</sup>	19
Nombre d'actions en circulation <sup>1)</sup>	2 632
Ratio des frais de gestion (« RFG ») <sup>2)</sup>	8,18 %
Ratio des coûts d'opérations <sup>3)</sup>	0,44 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	88,39 %
Valeur liquidative par action (valeur liquidative aux fins du rachat) (\$)	7,20

- 1) L'information est fournie en date du 31 décembre pour les exercices présentés.
- 2) Le ratio des frais de gestion est fondé sur le total des charges pour l'exercice visé et est exprimé sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour l'exercice.
- 3) Le ratio des coûts d'opérations représente le total des commissions et des autres frais relatifs aux opérations visant le portefeuille, exprimé sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour l'exercice.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'activité que le conseiller en placement du Fonds déploie pour gérer les placements de portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds au cours d'un exercice sont importants et plus fortes sont les chances que l'investisseur reçoive des gains en capital imposables au cours du même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.

## Événements récents

### Passage aux Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a confirmé que les sociétés de placement qui appliquent la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC 18, Sociétés de placement, pourront reporter l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») jusqu'aux exercices débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou après cette date. En ce qui a trait au Fonds, le gestionnaire entend adopter les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le gestionnaire a développé un plan de mise en œuvre des IFRS qui, d'une part, tient compte des éléments clés de l'adoption des IFRS, et d'autre part, cherche à identifier et évaluer les répercussions des différences importantes entre les IFRS et les PCGR du Canada qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière.

Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, l'adoption des IFRS ne devrait pas avoir une incidence importante sur le calcul de la valeur liquidative par action. Toutefois, les IFRS auront des répercussions sur la présentation de l'avoir des porteurs de titres et entraîneront la présentation de renseignements additionnels dans les notes afférentes aux états financiers. Le gestionnaire continue de faire le suivi des modifications apportées aux IFRS. L'évaluation actuelle du gestionnaire et le plan de mise en œuvre des IFRS pourraient changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes existantes.

### Taxe de vente harmonisée

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, la province de l'Ontario a remplacé sa taxe de vente provinciale (« TVP ») et la taxe sur les produits et services (« TPS ») du gouvernement fédéral par une seule taxe de vente harmonisée (« TVH ») de 13 %. Les frais de gestion et toutes les autres charges imputés au Fonds ont été assujettis à une taxe additionnelle de 8 %. Les nouvelles règles au Canada exigent que les fonds d'investissement calculent la TVH en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur réelle de leurs intérêts, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du Fonds. Le recours à ce taux combiné permettra au Fonds de réduire les effets de l'harmonisation dans la mesure où certains détenteurs d'actions du Fonds résident dans des provinces qui ne participent pas à la TVH.

### Opérations entre apparentés

Le Fonds est une catégorie d'actions de Fonds communs Creststreet Limitée (la « société »), filiale en propriété exclusive de Creststreet Asset Management Limited. Creststreet Asset Management Limited, société inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario, est le gestionnaire et le conseiller en placement du Fonds.

Des frais de gestion sont versés au gestionnaire pour la gestion de l'administration quotidienne du Fonds et pour l'obtention de services-conseils en placement et de services de gestion du portefeuille. Le Fonds verse également des frais de service au gestionnaire, lequel les remet aux courtiers en contrepartie des services d'administration de l'actif du Fonds qu'ils effectuent pour le compte de leurs clients.

### Comité d'examen indépendant

Conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement, la société a nommé un comité d'examen indépendant (« CEI »), qui a pour mandat de fournir des recommandations objectives et des jugements impartiaux sur les questions de conflits d'intérêts qui pourraient survenir dans le cadre de l'exploitation du Fonds et de son portefeuille respectif. Le CEI est composé de trois membres, indépendants de la société et de ses affiliés. La rémunération et les autres dépenses raisonnables du CEI sont imputées au prorata aux fonds d'investissement pour lesquels le CEI a été nommé en se fondant sur les actifs de chaque fonds d'investissement au moment où les dépenses sont versées. La rémunération et les autres dépenses raisonnables sont payées à titre de charges du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, la société a reçu du CEI les approbations et instructions permanentes suivantes :

1. Répartition des charges
2. Répartition des frais
3. Frais de lancement/charges organisationnelles
4. Normes d'équité
5. Erreurs sur opérations et modifications des opérations
6. Gestion des opérations et meilleure exécution
7. Pertinence des placements
8. Vote par procuration
9. Changements fondamentaux d'un Fonds
10. Questions exigeant l'approbation des actionnaires
11. Modification des actes constitutifs ou des notices d'offres d'un Fonds
12. Opérations par des personnes ayant droit d'accès

Dans chaque cas, les instructions permanentes stipulent que la société doit se conformer aux politiques et procédures afférentes et rendre compte régulièrement au CEI.

Le CEI est tenu de produire un rapport annuel qui fait état des activités de l'année. Les actionnaires peuvent consulter ce rapport en ligne, à l'adresse [www.creststreet.com](http://www.creststreet.com), ou peuvent l'obtenir gratuitement sur demande en téléphonant au 1-866-864-6330.

## Frais de gestion

Le gestionnaire fournit des services de placement et d'administration au Fonds. En contrepartie de ces services, le gestionnaire reçoit du Fonds des honoraires équivalant à 0,5 % par année de la valeur liquidative du Fonds, honoraires qui sont calculés et payables sur une base mensuelle à terme échu. Tous les frais de gestion sont assujettis à la TVH. Le 22 juin 2010, les actionnaires ont approuvé un changement visant le taux des frais de gestion, qui est passé à 1,25 % par année de la valeur liquidative respective de chaque série d'actions du Fonds.

Le Fonds verse également des frais de service aux courtiers en contrepartie des services d'administration de l'actif qu'ils détiennent dans le Fonds. Ces frais sont calculés en pourcentage de l'actif du Fonds administré par chaque courtier et ils sont fondés sur le solde de clôture des comptes des clients à la fin de chaque mois civil. Le Fonds verse chaque trimestre des frais de service calculés à un taux de 0,5 % de la valeur liquidative du Fonds. À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2010, début d'un nouveau trimestre, le Fonds commencera à verser une commission de suivi de 1,0 % conformément à l'approbation des actionnaires obtenue le 22 juin 2010.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009, le Fonds a payé au gestionnaire les sommes présentées dans le tableau ci-dessous :

	2010		2009	
Frais de gestion	23 541	56,4 %	12 891	51,4 %
Frais de service versés aux courtiers	18 219	43,6 %	12 166	48,6 %
	<u>41 760</u>	<u>100,0 %</u>	<u>25 057 \$</u>	<u>100,0 %</u>

## Sommaire du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2010

Répartition sectorielle	Pourcentage de l'actif net
<b>Positions acheteur :</b>	
Pétrole et gaz	28,9 %
Services financiers	24,3 %
Technologies	12,9 %
Télécommunications	8,6 %
Services à la consommation	4,3 %
Soins de santé	2,9 %
Services publics	2,4 %
Biens de consommation	0,9 %
<i>Total des positions acheteur</i>	85,2 %
<b>Positions vendeur :</b>	
Services financiers	-0,2 %
Technologies	-0,5 %
Matériaux de base	-6,8 %
<i>Total des positions vendeur</i>	-7,5 %
<b>Total des placements</b>	<b>77,7 %</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	40,2 %
Autres actifs nets	-17,9 %
	<b>100,0 %</b>

\* La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent le produit des titres vendus à découvert.

## Sommaire du portefeuille de placements (suite)

### 25 principaux placements

### Pourcentage de l'actif net

#### Positions acheteur :

Micron Tech Inc.	6,5 %
Banque de Montréal	6,3 %
Banque Toronto-Dominion	6,1 %
Banque Royale du Canada	6,0 %
Crescent Point Energy Corp.	4,8 %
Canadian Oil Sands Trust	4,7 %
Western Digital Corp.	4,6 %
Liquor Stores Income Fund Trust	4,3 %
ARC Energy Trust	4,2 %
AltaGas Ltd.	4,2 %
BCE Inc.	3,4 %
Bonavista Energy Trust	3,2 %
TELUS Corp.	3,1 %
Peyto Energy Trust	3,0 %
Enerplus Resources Fund Trust	2,7 %
Northland Power Income Fund Trust	2,4 %
Rogers Communications Inc.	2,1 %
Transcanada Corp.	2,1 %
Eli Lilly & Co.	1,9 %
RioCan Real Estate Investment Trust	1,9 %
Allied Properties Real Estate Investment Trust	1,8 %
E. I. Du Pont De Nemours & Company	1,8 %
Innvest REIT 6 % débenture de série E	1,2 %
H&R Real Estate Investment Trust	1,0 %

#### Positions vendeur :

Teck Resources Ltd.	-6,8 %
---------------------	--------

---

### Total de la valeur liquidative

**3 650 774 \$**

Le sommaire du portefeuille de placements peut évoluer en raison des opérations courantes visant le portefeuille du Fonds. Il est possible d'obtenir sans frais le plus récent état trimestriel du portefeuille en téléphonant au 1 866 864-6330 ou en écrivant à : Fonds communs Creststreet Limitée, 70, avenue University, bureau 1450, Toronto (Ontario) M5J 2M4, ou encore en consultant le site Web de la société à [www.creststreet.com](http://www.creststreet.com).

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'ensemble des renseignements financiers figurant dans le présent rapport annuel repose sur les présents états financiers. La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements figurant dans le présent rapport annuel incombe à la direction de Fonds communs Creststreet Limitée, et ces états financiers et renseignements ont été examinés et approuvés par son conseil d'administration. Il appartient au conseil d'administration de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière.

La direction a dressé les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, aux termes desquels la direction a fait certaines estimations et posé certaines hypothèses dont il a été tenu compte dans les états financiers et les notes y afférentes. La direction est d'avis que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'entité, des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net. La direction dispose d'un système de contrôles internes qui lui fournit l'assurance raisonnable que les états financiers sont exacts et complets dans tous leurs aspects significatifs. La direction est d'avis que les contrôles internes lui procurent l'assurance raisonnable que les documents financiers de la société sont fiables, qu'ils constituent une base appropriée en vue de l'établissement des états financiers et que les actifs de la société sont convenablement comptabilisés et protégés.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., le cabinet d'auditeurs externes du Fonds, a audité les états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et a rédigé le rapport qui suit. KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a pleinement et librement accès au comité d'audit du conseil.



**Robert J. Toole**  
Président  
Chef de la direction  
Fonds communs Creststreet Limitée



**Donna Shea**  
Vice-présidente principale, Finances  
Chef de la direction financière  
Fonds communs Creststreet Limitée

Le 9 mars 2011

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

### Aux actionnaires du Creststreet Dividend & Income Fund

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Creststreet Dividend & Income Fund (une catégorie d'actions de Fonds communs Creststreet Limitée), qui comprennent les états de l'actif net aux 31 décembre 2010 et 2009, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos à ces dates, et l'état du portefeuille de placements au 31 décembre 2010, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Creststreet Dividend & Income Fund aux 31 décembre 2010 et 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada

*KPMG S.P.L. / SENCRL.*

**Comptables agréés, experts-comptables autorisés**

Toronto, Canada

Le 9 mars 2011

## États de l'actif net

<b>Aux 31 décembre</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>Actif</b>		
Placements à la valeur marchande	3 099 347\$	2 051 470\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 474 763	196 577
Intérêts à recevoir	967	-
Dividendes à recevoir	13 385	-
Autres débiteurs	5 114	5 114
	<b>4 593 576\$</b>	<b>2 253 161\$</b>
<b>Passif</b>		
Titres vendus à découvert à la valeur marchande	247 240	-
Options à la juste valeur	28 129	-
Montants à payer aux courtiers	579 146	-
Distributions à payer	17 264	-
Créditeurs et charges à payer	71 023	23 335
	<b>942 802</b>	<b>23 335</b>
<b>Actif net – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)</b>	<b>3 650 774\$</b>	<b>2 229 826\$</b>
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	2 995	800
<b>Valeur liquidative – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)</b>	<b>3 653 769\$</b>	<b>2 230 626\$</b>
<b>Série A</b>		
Actif net – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	3 631 842\$	2 229 826\$
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	2 980	800
Valeur liquidative – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	<b>3 634 822\$</b>	<b>2 230 626\$</b>
<b>Actions en circulation</b>	<b>505 119</b>	<b>301 832</b>
Actif net par action – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	7,19 \$	7,39 \$
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	0,01	0,00
Valeur liquidative par action – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	<b>7,20 \$</b>	<b>7,39 \$</b>

## États de l'actif net (suite)

### Série F

Actif net – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	18 932\$	-
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	15	-
Valeur liquidative – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)	18 947	-
	\$	-
<b>Actions en circulation</b>	<b>2 632</b>	<b>-</b>
Actif net par action – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)	7,19 \$	-
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	0,01	-
Valeur liquidative par action (valeur liquidative aux fins du rachat (note 2))	7,20 \$	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par Fonds communs Creststreet Limitée,



**Robert J. Toole**  
Administrateur



**Stuart P. Hensman**  
Administrateur

## États des résultats

Pour les exercices clos les 31 décembre	2010	2009
<b>Revenu de placements</b>		
Revenu de dividendes	88 586\$ 54	262
Intérêts créditeurs	1 397	3 475
	<b>89 983</b>	<b>57 737</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 3)	23 541	12 891
Frais de service	18 219	12 166
Frais de communication de l'information aux porteurs de titres	12 956	6 750
Honoraires d'audit	10 955	3 500
Droits de garde	9 563	1 750
Frais du comité d'examen indépendant	3 677	2 812
Frais juridiques et droits de dépôt	29 260	5 615
Charges d'exploitation	54 758	48 397
Impôt sur le capital	1 896	-
Dividendes versés sur titres vendus à découvert	1 200	-
	<b>166 025</b>	<b>93 881</b>
<b>Perte découlant des opérations sur placements</b>	<b>(76 042)</b>	<b>(36 144)</b>
Perte nette réalisée à la vente de placements	(219 970)	-
Gain net réalisé sur les options	69 185	-
Variation de la plus-value non réalisée des placements	293 183	387 070
Variation de la moins-value non réalisée des options	4 203	-
Coûts d'opérations (note 2)	(10 436)	(300)
<b>Gain net réalisé et non réalisé sur les placements</b>	<b>136 161</b>	<b>386 770</b>
<b>Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation</b>	<b>60 123\$</b>	<b>350 626\$</b>
Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, série A	59 892\$	350 626\$
Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, par action de série A	<b>0,18</b>	<b>0,96</b>
Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, série F	231\$	-
Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, par action de série F	<b>0,09</b>	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## États de l'évolution de l'actif net

Pour les exercices clos les 31 décembre	2010	2009
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	2 229 826\$	2 785 300\$
<b>Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation</b>	60 123	350 626
<b>Dividendes versés aux actionnaires :</b>		
Dividende sur les gains en capital (note 4)	(80 689)	-
<b>Opérations portant sur le capital-actions :</b>		
Produit de l'émission d'actions	2 057 194	17 740
Actions émises au réinvestissement des dividendes	60 786	-
Montant versé au rachat d'actions	(676 466)	(923 840)
<b>Actif net à la fin de l'exercice – valeur liquidative selon les PCGR (note 2)</b>	<b>3 650 774\$</b>	<b>2 229 826\$</b>
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	2 995	800
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice – valeur liquidative aux fins du rachat (note 2)</b>	<b>3 653 769\$</b>	<b>2 230 626\$</b>

### Série A

<b>Actif net au début de l'exercice, série A</b>	2 229 826\$	2 785 300\$
<b>Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, série A</b>	59 892	350 626
<b>Dividendes versés aux actionnaires :</b>		
Dividende sur les gains en capital (note 4)	(80 422)	-
<b>Opérations portant sur le capital-actions :</b>		
Produit de l'émission d'actions	2 038 404	17 740
Actions émises au réinvestissement des dividendes	60 608	-
Montant versé au rachat d'actions	(676 466)	(923 840)
<b>Actif net à la fin de l'exercice – valeur liquidative selon les PCGR, série A (note 2)</b>	<b>3 631 842\$</b>	<b>2 229 826\$</b>
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	2 980	800
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice – valeur liquidative aux fins du rachat, série A (note 2)</b>	<b>3 634 822\$</b>	<b>2 230 626\$</b>

### Série F

<b>Actif net au début de l'exercice, série F</b>	- \$	-
<b>Augmentation de l'actif net découlant de l'exploitation, série F</b>	231	-
<b>Dividendes versés aux actionnaires :</b>		
Dividende sur les gains en capital (note 4)	(267)	-
<b>Opérations portant sur le capital-actions :</b>		
Produit de l'émission d'actions	18 790	-
Actions émises au réinvestissement des dividendes	178	-
Montant versé au rachat d'actions	-	-
<b>Actif net à la fin de l'exercice – valeur liquidative selon les PCGR, série F (note 2)</b>	<b>18 932\$</b>	-
Ajustement des cours acheteur aux derniers cours du marché	15	-
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice – valeur liquidative aux fins du rachat, série F (note 2)</b>	<b>18 947\$</b>	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## État du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2010

Émetteur	Nombre de titres	Type de titres	Prix coûtant (produit)	Juste valeur
<b>Actions</b>				
<b>Placements en titres en position acheteur</b>				
Micron Technology Inc.	30 000	Actions ordinaires	236 337\$	239 072\$
Banque de Montréal	4 000	Actions ordinaires	229 000	229 760
Banque Toronto-Dominion	3 000	Actions ordinaires	221 790	222 300
Banque Royale du Canada	4 200	Actions ordinaires	234 081	219 324
Crescent Point Energy Corp.	4 000	Actions ordinaires	149 357	176 760
Canadian Oil Sands Trust	6 500	Fiducies de revenu	165 709	171 925
Western Digital Corp.	5 000	Actions ordinaires	177 405	168 424
Liquor Stores Income Fund	10 300	Fiducies de revenu	156 782	156 354
ARC Energy Trust	6 000	Fiducies de revenu	115 626	152 460
AltaGas Ltd.	7 000	Actions ordinaires	137 100	151 900
BCE Inc.	3 500	Actions ordinaires	121 100	123 690
Bonavista Energy Trust	4 000	Fiducies de revenu	92 852	115 200
TELUS Corp.	2 500	Actions ordinaires	114 600	113 700
Peyto Energy Trust	6 000	Fiducies de revenu	96 937	110 940
Enerplus Resources Fund	3 200	Fiducies de revenu	74 236	98 144
Northland Power Income Fund	5 600	Fiducies de revenu	77 480	87 696
Rogers Communications Inc.	2 200	Actions ordinaires de catégorie B	80 498	75 922
TransCanada Corp.	2 000	Actions ordinaires	74 773	75 880
Eli Lilly & Co.	2 000	Actions ordinaires	72 146	69 595
RioCan Real Estate Investment Trust	3 100	Fiducies de revenu	59 776	68 045
Allied Properties Real Estate Invest Trust	3 000	Fiducies de revenu	62 600	64 620
El. Du Pont de Nemours & Co.	1 300	Actions ordinaires	47 175	64 445
InnVest Real Estate Investment Trust	42 000	Débentures	42 000	42 109
H&R Real Estate Investment Trust	1 800	Fiducies de revenu	30 698	34 974
Pfizer Inc.	2 000	Actions ordinaires	30 206	34 798
Kraft Foods Inc.	1 000	Actions ordinaires	29 814	31 310
			<u>2 930 078</u>	<u>3 099 347</u>
<b>Placements en titres en position vendeur</b>				
Teck Resources Ltd., catégorie B	(4 000)	Actions ordinaires	(204 211)	(247 240)

## État du portefeuille de placements (suite)

Au 31 décembre 2010

Émetteur	Nombre de titres	Type de titres	Prix coûtant (produit)	Juste valeur
<b>Options d'achat</b>				
Banque Toronto-Dominion, janvier 2011 à 74,00 \$ CAD	CAD (30)	Options	(2 190)	(2 310)
BCE Inc., janvier 2011 à 36,00 \$ CAD	CAD (35)	Options	(1 750)	(735)
TELUS Corp., janvier 2011 à 46,00 \$ CAD	CAD (25)	Options	(1 600)	(1 500)
Western Digital Corp., janvier 2011 à 35,00 \$ USD	USD (50)	Options	(3 080)	(3 627)
Banque de Montréal, janvier 2011 à 58,00 \$ CAD	CAD (40)	Options	(2 280)	(2 600)
Micron Technology Inc., février 2011 à 8,00 \$ USD	USD (300)	Options	(12 818)	(15 501)
<b>Options de vente</b>				
Micron Technology Inc., janvier 2011 à 6,00 \$ USD	USD (300)	Options	(5 962)	(596)
Teck Resources Ltd., janvier 2011 à 55,00 \$ CAD	CAD (20)	Options	(2 340)	(800)
Banque Toronto-Dominion, janvier 2011 à 72,00 \$ CAD	CAD (10)	Options	(830)	(460)
			<u>(32 850)</u>	<u>(28 129)</u>
Coûts d'opérations (note 2)			(2 830)	
<b>Placements à la juste valeur</b>			<b>2 690 187\$</b>	<b>2 823 978\$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009

### 1. Fonds communs Creststreet Limitée

Creststreet Dividend and Income Fund (auparavant appelé Creststreet Managed Equity Index Fund) (le « Fonds »), de même que Creststreet Resource Fund et Creststreet Alternative Energy Fund (collectivement, les « Fonds ») sont des catégories d'actions de Fonds communs Creststreet Limitée (la « société »). La société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* par des statuts constitutifs datés du 13 octobre 1999, modifiés par des clauses modificatrices datées du 18 juillet 2000, du 16 mai 2001, du 11 décembre 2001, du 11 janvier 2002, du 5 décembre 2002, du 15 mai 2003, du 26 avril 2004, du 2 septembre 2004, du 22 décembre 2004, du 29 mars 2005, du 10 février 2006, du 29 janvier 2007, du 24 octobre 2007, du 18 janvier 2008, du 26 février 2008, du 29 janvier 2009 et du 6 novembre 2009. Lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 22 juin 2010, ceux-ci ont approuvé les modifications proposées aux objectifs de placement du Creststreet Managed Equity Index Fund, qui vise à investir dans des titres porteurs de dividendes et de revenu, ainsi que des changements aux frais imputés au Fonds par le gestionnaire. Conformément à ses nouveaux objectifs de placement, le Creststreet Managed Equity Index Fund a été renommé Creststreet Dividend and Income Fund.

Conformément à la réglementation à l'égard de la communication des renseignements sur les fonds d'investissement, ces états financiers présentent la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2010 et 2009, les placements détenus par le Fonds au 31 décembre 2010, ainsi que les états des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2009, mais ils ne présentent pas les états financiers de la société. Étant donné que les Fonds susmentionnés font partie de la société, celle-ci, dans son ensemble, est responsable des charges et des obligations de chacun des Fonds. Il peut arriver qu'un des Fonds soit responsable d'une charge ou d'une obligation d'un autre Fonds, mais le gestionnaire agit de manière à ce qu'une telle éventualité ne survienne pas.

Creststreet Asset Management Limited est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds.

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et ce qui suit constitue un sommaire des principales conventions comptables suivies par le Fonds :

#### (a) Évaluation des placements

Conformément au chapitre 3855, les placements sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont par conséquent inscrits à leur juste valeur.

La juste valeur des titres détenus par le Fonds et inscrits à une bourse reconnue est déterminée en fonction du cours acheteur de clôture, tandis que celle des titres vendus à découvert est évaluée selon le cours vendeur de clôture. Les titres qui ne sont pas cotés ni négociés en bourse, ni négociés de façon active sur un marché hors cote, seront évalués à leur juste valeur par le gestionnaire conformément à ses politiques de fixation des prix établies. Le coût d'acquisition peut servir de substitut à la juste valeur, particulièrement si le placement a été acquis pendant l'exercice en cours. Pour déterminer la juste valeur des titres non cotés, le gestionnaire a pour politique, lorsque cela est possible, de recourir aux éléments probants d'opérations effectuées par des tiers dans des conditions normales de concurrence.

Le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* a des incidences sur l'évaluation de l'actif net du fonds d'investissement et sur les informations à fournir aux fins de la présentation de l'information financière (« valeur liquidative selon les PCGR » ou « actif net ») puisqu'en vertu des PCGR du Canada, les titres négociés sur un marché boursier doivent être évalués en fonction du cours acheteur de fermeture dans le cas des positions acheteur et du cours vendeur dans le cas des titres vendus à découvert. Cependant, tel qu'il est permis par le Règlement 81-106, les modalités du chapitre 3855 n'ont aucune répercussion sur la valeur utilisée pour calculer le prix quotidien des actions du Fonds aux fins des opérations d'achat et de rachat des actions (« valeur liquidative aux fins du rachat » ou « valeur liquidative »), ce qui entraînera un

écart entre la valeur liquidative (valeur liquidative aux fins du rachat) et l'actif net (valeur liquidative selon les PCGR), lequel est présenté dans l'état de l'actif net.

(b) **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie est composée de la trésorerie en dépôt. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont présentés à la juste valeur.

(c) **Autres éléments d'actif et de passif**

Les intérêts à recevoir, les dividendes à recevoir et les autres montants à recevoir sont considérés comme étant des prêts et créances et sont inscrits au coût ou au coût après amortissement. De la même façon, les montants à payer aux courtiers, les distributions à payer et les créditeurs et charges à payer sont considérés comme étant d'autres passifs financiers et inscrits au coût ou au coût après amortissement. Le coût ou le coût après amortissement de ces éléments d'actif et de passif se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

(d) **Commissions de courtage**

Conformément au chapitre 3855, les coûts d'opérations directement attribuables à l'acquisition ou à la liquidation d'un placement sont passés en charges au cours de l'exercice pendant lequel ils sont engagés et sont présentés sous la rubrique « Coûts d'opérations » dans l'état des résultats.

(e) **Opérations sur placements et constatation des revenus**

Les opérations sur placements sont constatées à la date à laquelle elles ont lieu et les gains et pertes réalisés sur ces opérations sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le revenu de dividendes est inscrit à la date ex-dividende et les intérêts créditeurs sont constatés à mesure qu'ils sont gagnés.

(f) **Impôts sur le bénéfice**

Le Fonds est une société d'investissement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et a l'intention de le demeurer. Le Fonds est assujéti à l'impôt au taux intégral d'imposition des sociétés sur son revenu imposable. En général, les dividendes reçus de sociétés canadiennes imposables ne sont pas inclus dans le revenu imposable du Fonds, mais ils sont assujéti à un impôt particulier, remboursable au taux de 33 1/3 % des dividendes imposables distribués par le Fonds à ses actionnaires. Le Fonds est admissible à un remboursement calculé selon une formule lorsque des actions de la société d'investissement à capital variable sont rachetées ou lorsque des dividendes sur les gains en capital sont versés aux actionnaires. Le Fonds a l'intention de verser aux actionnaires le revenu net et les gains en capital nets nécessaires pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Conséquemment, il n'a inscrit aucune charge d'impôts.

(g) **Recours à des estimations**

L'établissement d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que sur les informations relatives aux éventualités à la date des états financiers et sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

(h) **Actif net par série d'actions**

L'actif net par série d'actions est calculé en divisant l'actif net du Fonds attribuable à chaque série d'actions le jour d'évaluation (déduction faite de toutes les charges attribuables à l'ensemble du Fonds et de toute charge attribuable à chaque série prise individuellement) par le nombre total d'actions en circulation de chaque série du Fonds.

(i) **Augmentation (diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation, par action**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net découlant de l'exploitation par série d'actions figurant dans l'état des résultats représente la variation de l'actif net découlant de l'exploitation attribuable à chaque série d'actions, divisée par le nombre moyen d'actions en circulation de chaque série au cours de l'exercice. Le revenu, les charges, autres que les frais de gestion, et le gain (la perte) réalisé(e) et non réalisé(e) sont alloués aux différentes séries d'actions en fonction des montants investis dans ces actions.

**3. Frais de gestion**

Le gestionnaire fournit des services de placement et d'administration au Fonds. En contrepartie de ces services, le Fonds verse au gestionnaire des honoraires annuels équivalant à 0,5 % de la valeur liquidative du Fonds, lesquels sont calculés et payables une fois par mois à terme échu. Le 22 juin 2010, suite à l'approbation des actionnaires, le Fonds a commencé à payer des frais de gestion de 1,25 % par année de la valeur liquidative respective de chaque série d'actions du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, les frais de gestion se sont élevés à 23 541 \$ (12 891 \$ en 2009). Le Fonds est responsable du paiement de tous les frais se rapportant à son exploitation et à l'exercice de ses activités.

**4. Dividendes versés aux actionnaires**

Au cours de 2010, le Fonds a déclaré des dividendes sur les gains en capital cumulant 80 689 \$, ou 0,204 \$ l'action (0 \$ en 2009), aux actionnaires inscrits du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, 60 786 \$ ont été réinvestis dans le Fonds (0 \$ en 2009).

**5. Risques liés aux instruments financiers**

L'objectif du Fonds consiste à dégager des rendements élevés et uniformes par l'entremise d'un revenu d'intérêt, de dividendes et de gains en capital, tout en privilégiant la préservation du capital. Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe d'émetteurs principalement canadiens, et comprend une participation aux fiducies de revenu, dont une ou bon nombre de fiducies de revenu commerciales, de débiteures convertibles de fiducies, de fiducies de pétrole et gaz et de fiducies de placement immobilier. Le Fonds peut également investir dans des titres étrangers jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative. Le Fonds peut investir ses soldes de trésorerie dans un fonds du marché monétaire à court terme afin de maximiser le rendement de ses liquidités improductives. L'utilisation d'instruments financiers par le Fonds donne lieu à un certain nombre de facteurs de risque.

**Risque de marché**

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de la volatilité des cours du marché. Le risque de marché englobe trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

**Risque de change**

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change. La monnaie de fonctionnement du Fonds est le dollar canadien, et le Fonds est exposé au risque de change lorsqu'il investit dans des titres libellés dans une autre devise, puisque la juste valeur de ces titres est déterminée en convertissant leur prix en dollars canadiens.

Au 31 décembre 2010, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à la devise applicable, la valeur liquidative du Fonds aurait été supérieure ou inférieure, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Devise	Placements	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Total	Incidence sur la valeur liquidative	Incidence sur la valeur liquidative (en %)
Dollar américain	607 644 \$	12 525 \$	620 169 \$	31 008 \$	0,85 %

Au 31 décembre 2009, le Fonds ne détenait aucun titre étranger ni aucune devise.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'incidence immédiate du risque de taux d'intérêt se fait sentir le plus sur les titres de créance et les titres à revenu fixe dont la durée est relativement longue (généralement un an ou plus à courir jusqu'à l'échéance). Au 31 décembre 2010, le Fonds détenait seulement 1,15 % (0 en 2009) de son actif net en titres de créance ou à revenu fixe. Par conséquent, un changement de 1 % dans les taux d'intérêt n'aura aucune répercussion importante sur le Fonds.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements dans la conjoncture du marché autres que ceux ayant trait au risque de change ou au risque de taux d'intérêt. Ces changements pourraient être attribuables à de nombreux facteurs, notamment, mais sans s'y restreindre, des changements concernant un titre ou l'émetteur d'un titre en particulier, des changements touchant le prix d'une marchandise sous-jacente d'un secteur du marché ou des changements résultant de revirements de l'humeur globale régnant sur le marché. Puisque le portefeuille du Fonds est entièrement diversifié, il n'est exposé qu'aux risques influant sur l'ensemble des marchés. Aux 31 décembre 2010 et 2009, si le niveau de prix général des marchés des actions avait été supérieur ou inférieur de 5 %, toutes les autres variables étant demeurées constantes par ailleurs, la valeur liquidative et la valeur liquidative par action du Fonds auraient été respectivement plus ou moins élevées de 116 137 \$ et 4,11 % (96 514 \$ et 4,70 % au 31 décembre 2009, respectivement). Cette estimation se fonde sur des outils statistiques qui mesurent la relation entre chaque titre du portefeuille du Fonds et la façon dont son rendement se compare à celui des marchés des actions en général. Dans les faits, les résultats pourraient diverger de cette estimation, et la différence pourrait être considérable.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations envers le Fonds ou qu'elle ne respecte pas les engagements pris à son égard. Le Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où son dépositaire pourrait ne pas être en mesure de régler les opérations contre espèces. En vertu de la réglementation canadienne des valeurs mobilières, le Fonds doit faire affaire avec un dépositaire qui satisfait à certaines exigences en matière de capital. Selon cette réglementation, le dépositaire d'un fonds doit être, notamment, soit une banque mentionnée à l'annexe I, II ou III de la *Loi sur les banques* (Canada), soit une entreprise constituée en société au Canada et apparentée à une banque dont les capitaux propres sont d'au moins 10 000 000 \$. Le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs, respecte toutes les exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour agir en cette qualité.

### Risque d'illiquidité

Chaque semaine, le Fonds court le risque d'être tenu d'effectuer des rachats nets. Le Fonds investit la plus grande partie de son actif net dans des titres négociés en bourse pouvant être facilement liquidés au besoin afin de satisfaire à ses obligations de rachat. Le Fonds conserve aussi des sommes suffisantes au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour maintenir ses liquidités. En outre, le Fonds est autorisé à emprunter jusqu'à l'équivalent de 5 % de son actif net pour financer les rachats, mais le gestionnaire agit de manière à ce qu'une telle mesure ne s'avère pas nécessaire. Aucun emprunt de ce genre n'a été effectué au cours des exercices visés.

## 6. Évaluation à la juste valeur

Le chapitre 3862, Instruments financiers - informations à fournir, du *Manuel de l'ICCA* exige que le Fonds classe les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la juste valeur des placements du Fonds dans une présentation hiérarchique qui comporte trois niveaux. Le Fonds est également tenu de présenter le rapprochement des opérations et transferts au sein de cette hiérarchie. La hiérarchie des données sur la juste valeur est la suivante :

- Niveau 1 :** Les prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques et qui sont facilement accessibles.
- Niveau 2 :** Les données autres que les prix cotés qui sont observables, pour des actifs ou des passifs, soit directement (c'est-à-dire, les prix), ou indirectement (c'est-à-dire, dérivés à partir des prix).
- Niveau 3 :** Les données sur les actifs ou passifs qui ne sont pas observables. Comme il y a peu d'activités boursières, voire aucune, la direction doit s'en remettre à des estimations et à des jugements.

Au 31 décembre 2010 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actif</b>				
Actions	1 996 880\$	- \$	- \$	1 996 880\$
Parts de fiducies	1 060 358	-	-	1 060 358
Obligations	-	42 109	-	42 109
Total de l'actif	3 057 238	42 109	-	3 099 347
<b>Passif</b>				
Actions	(247 240)	-	-	(247 240)
Options	(28 129)	-	-	(28 129)
Total du passif	(275 369)	-	-	(275 369)
Total	2 781 869\$	42 109\$	- \$	2 823 978\$

Au 31 décembre 2009 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Parts de fonds indiciels	2 051 470\$	- \$	- \$	2 051 470\$
Total	2 051 470\$	- \$	- \$	2 051 470\$

## 7. Passage aux Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a confirmé que les sociétés de placement qui appliquent la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC 18, Sociétés de placement, pourront reporter l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») jusqu'aux exercices débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou après cette date. En ce qui a trait au Fonds, le gestionnaire entend adopter les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le gestionnaire a développé un plan de mise en œuvre des IFRS qui, d'une part, tient compte des éléments clés de l'adoption des IFRS, et d'autre part, cherche à identifier et évaluer les répercussions des différences importantes entre les IFRS et les PCGR du Canada qui pourraient avoir une incidence sur l'information financière.

Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, l'adoption des IFRS ne devrait pas avoir une incidence importante sur le calcul de la valeur liquidative par action. Toutefois, les IFRS auront des répercussions sur la présentation de l'avoir des porteurs de titres et entraîneront la présentation de renseignements additionnels dans les notes afférentes aux états financiers. Le gestionnaire continue de faire le suivi des modifications apportées aux IFRS. L'évaluation actuelle du gestionnaire et le plan de mise en œuvre des IFRS pourraient changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes existantes.

## 8. Chiffres correspondants

Les chiffres correspondants ont été reclassés aux fins de conformité avec la présentation de la période considérée.

## Fonds communs Creststreet Limitée

### Conseil d'administration

**Jeffrey S. Boyce\***

Président et chef de la direction  
SURE Energy Inc.

**Stuart P. Hensman\*\***

Administrateur de sociétés

**John E. Thompson\***

Président et chef de la direction  
Sirius Energy Inc.

**Robert J. Toole, CA**

Administrateur délégué  
Creststreet Asset Management Limited

### Dirigeants

**Robert J. Toole, CA**

Président et chef de la direction

**Donna E. Shea, CA**

Vice-présidente principale, Finance et  
Chef de la direction financière

**Sheryl J. Chiddenton**

Vice-présidente, Conformité et services  
aux investisseurs

\* Membre du comité d'audit et du  
comité d'examen indépendant

\*\* Président du comité d'audit et du  
comité d'examen indépendant

### Administrateur et dépositaire

Fiducie RBC Dexia Services aux  
Investisseurs  
Toronto (Ontario)

### Conseiller en placement et gestionnaire de fonds d'investissement

Creststreet Asset Management Limited  
Toronto (Ontario)

### Services de compensation et de règlement

FundSERV Inc.

### Symboles boursiers du Fonds

CAM100, CAM151, CAM152  
CAM300, CAM301, CAM302  
CAM400, CAM401, CAM402

### Auditeurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Toronto (Ontario)

### Adresse

Fonds communs Creststreet Limitée  
70, avenue University, bureau 1450  
Toronto (Ontario) M5J 2M4

Tél. : 416-864-6330

Sans frais : 1-866-864-6330

Télec. : 416-862-8950

Courriel : [info@creststreet.com](mailto:info@creststreet.com)

[www.creststreet.com](http://www.creststreet.com)